



NOUS RECRUTONS À L'AEC EN INTERVENTION EN MILIEU JUVÉNILE ET CORRECTIONNEL
Venez partager votre expertise pour former la relève!

OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE

AEC – Intervention en milieu juvénile et correctionnel (JCA.1C)

Programme offert du 15 mai 2023 au 13 décembre 2024

Session 5 : du 10 juin au 20 septembre 2024

Lieu de formation : Varennes

Le Cégep de Sorel-Tracy est présentement à la recherche d'une personne chargée de cours à l'AEC **Intervention en milieu juvénile et correctionnel** offerte au secteur de la formation continue.

No du concours	Discipline	No du cours	Titre du cours	Nombre d'heures
IMJC-MA23-FCH24-04-02 (2 ^e aff)	Tech. auxiliaires de la justice 310	310-523-SO	Communautés culturelles et ethniques en milieu juvénile et correctionnel	45

Durée

Du 10 juin au 20 septembre 2024 (13 semaines)

Congés les 24 juin, 1^{er} juillet et 2 septembre 2024.

Vacances les semaines débutant les 22 et 29 juillet 2024

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Notez que lors du processus de sélection, un test de Français devra être effectué.

Échelle de traitement

Entre 81,93 \$ et 120,53 \$ l'heure, selon la scolarité et l'expérience

Tout le personnel du secteur de l'enseignement régulier doit postuler de nouveau pour obtenir une charge de cours dans le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature en format PDF par courriel en prenant soin de bien indiquer le numéro du concours, **entre le 26 avril et le 1^{er} mai 2024**, avant 16 h.

Courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Numéro du concours : IMJC-MA23-FCH24-04-02 (2e affichage)

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Cégep a adopté un programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.